seine-et-marne.fr
LE DÉPARTEMENT

Médiathèque départementale
de Seine-et-Marne

JEUNESSE

BIBLIOTHÈQUE & ÉCOLE

Pour permettre aux enfants de s'engager avec plaisir sur le chemin de la connaissance, l'école et la bibliothèque ont intérêt à travailler ensemble.

La littérature de jeunesse aide l'enfant à s'ouvrir au monde et à se construire. Comme elle est le patrimoine co mmun des bibliothèques et des écoles, penser une alliance devient primordial.

Pour travailler ensemble, il est nécessaire de bien connaître les missions de chacun. Le manifeste de l'UNESCO énumère les missions de la bibliothèque publique. Celles relatives à l'information, l'alphabétisation, l'éducation et à la culture sont à retenir. Par exemple, « créer et renforcer l'habitude de lire chez les enfants dès leur plus je une âge ; stimuler l'imagination et la créativité des enfants et des jeunes ; développer le sens du patrimoine cult urel, le goût des arts, des réalisations et des innovations scientifiques ; soutenir la tradition orale ».

Encourager la pratique de la lecture dans des lieux autres que l'école et dans une optique culturelle et de loisir e st également de rigueur. La mission de la bibliothèque municipale doit compléter celle de l'école qui utilise le liv re dans un intérêt purement pédagogique. L'enseignant attend des résultats dans divers domaines. Il n'est pas s pécialisé dans la littérature de jeunesse d'où l'importance d'une coopération.

seine-et-marne.fr
LE DÉPARTEMENT

L'association Lecture Jeunesse, qui œuvre pour développer la lecture et l'écriture chez les adolescents, a dirigé une enquête menée par la docteure en sociologie Stéphanie Kellner pour mieux comprendre l'accueil de classes, dans les bibliothèques publiques. Il en ressort qu'une majorité d'établissements accueille plus de 10 classes par an, mais que le primaire domine encore largement le secondaire, jugé plus difficile par les professionnels. 57% des bibliothèques répondantes accueillent plus de 20 classes de primaire sur 1 an, un chiffre qui descend à 6,5% pour les classes de collège, sur une même période. Les établissements des villes qui abritent entre 5000 et 50.000 habitants accueillent le plus de classes, en raison de cette proximité avec les établissements scolaires, qui facilite considérablement l'accueil.

L'accueil des classes dans les établissements de lecture publique ne signifie pas une traditionnelle séance de lecture à voix haute, le « *passage obligé* » en matière. Les « *trajectoires des bibliothécaires* » permettent de relever une envie d'innovation au sein de la profession, en la matière, souligne Stéphanie Kellner.
Des prix littéraires, dans le cadre d'un partenariat, des rencontres avec des auteurs, une interaction qui fait intervenir des outils et supports numériques, de l'éducation aux médias ou encore des clubs et comités de lecture sont autant de manières d'accueillir une classe. Et même au sein de la catégorie « *lecture* », l'innovation est présente, « *peut-être plus car on cherche à renouveler, proposer autre chose* ».

Selon les bibliothécaires interrogés, les accueils de classe comme « *moments de séduction* » pour capter un public jeune fonctionnent, avec une partie des élèves qui reviennent dans les établissements, pour leur propre usage, parfois déconnecté de la scolarité.

Retrouvez l'intégralité de cette enquête en pdf à télécharger.

L'élaboration de coopérations innovantes et fructueuses peut se jouer par la construction de projets avec d'autres partenaires : par exemple, il est intéressant d'associer les acteurs de la petite enfance pour élaborer un projet autour du livre en direction des élèves du cycle I (enfants de 3 à 4 ans). De même, pourquoi ne pas engager une coopération entre des enseignants de CM2 et des professeurs de 6ème qui pourraient bénéficier d'une subvention dans le cadre des Projets Pédagogiques Innovants (PPI), attribuée par le Conseil général. Les projets peuvent également tourner autour de la musique, du cinéma.

En pratique

Il importe à l'établissement scolaire de se rapprocher de la bibliothèque présente sur son territoire afin de const

ruire un projet.

La Médiathèque départementale met à disposition ses collections dans le but de renforcer le fonds des biblioth èques pour répondre aux besoins des partenaires locaux notamment les écoles.

Très présente sur les territoires par le biais de ses référents de territoire, la Médiathèque départementale acco mpagne les bibliothécaires municipaux à construire des partenariats avec les établissements scolaires.